



Championnat de France universitaire de tennis de table



27 et 28 mars 2024





CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE TENNIS DE TABLE

SAINT-QUENTIN - 27-28 MARS 2024

MOT DE BIENVENUE

Nous sommes ravis de vous accueillir à Saint-Quentin ! Saint-Quentin, ville qui détient depuis 2019 le label de ville active et sportive, s'appuie sur différents clubs pros, comme le basket, le volley et bien sûr le tennis de table. Le club de Saint-Quentin évolue sur la scène européenne et a récolté il y a 3 ans le graal avec une victoire en ligue des champions.

Fort de cette dynamique, la ville a voulu offrir au club une nouvelle infrastructure inaugurée cette année pour continuer à lutter sur la scène européenne et nous sommes fiers aujourd'hui de permettre aux étudiant(e)s de tout le territoire de pouvoir évoluer dans cette salle.

La ligue a fait le choix de développer son activité pour les étudiants de l'Aisne et plus particulièrement de Saint-Quentin. Ce championnat est le point de départ d'une belle histoire entre la FFSU, la ville de Saint-Quentin et le département de l'Aisne.

Cordialement,

Marc ALBERS

Directeur régional Ligue Hauts-de-France site Amiens



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE TENNIS DE TABLE

SAINT-QUENTIN - 27-28 MARS 2024

CONTACT



LIGUE HAUTS DE FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE – SITE AMIENS

Campus IUT, Avenue des Facultés

80480 Salouël

Marc ALBERS (Directeur de site) – Téléphone : 06.49.98.34.37 –

Courriel : malbers@sport-u.com

Cyprien AVET (Collaborateur) – Téléphone : 07.64.29.15.24 –

Courriel : cavet@sport-u.com

Tennis de Table Saint-Quentin – Téléphone : 06.87.25.05.43 –

Courriel : contact@ttsq.fr

ACCUEIL

La Ligue Régionale Hauts-de-France du Sport Universitaire vous donne rendez-vous, **le mardi 26 mars 2024, entre 16h et 19h** au Pôle Sport de St Quentin pour la vérification des licences et cartes étudiantes.

Chaque étudiant.e devra se présenter avec :

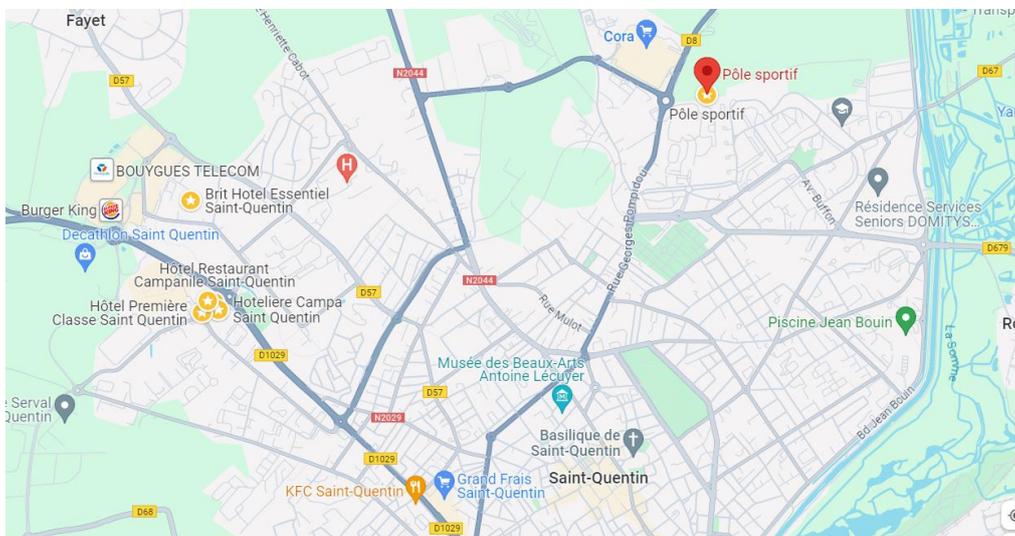
- **Sa licence FFSport U 2023-2024** (papier ou dématérialisée).
- **Sa carte étudiante** (ou attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur).

Chaque coach devra se présenter à l'accueil avec :

- **Sa licence FF Sport U 2023-2024** « Dirigeant » (version papier ou dématérialisée).

LIEU DE COMPETITION

PÔLE SPORT, 45 Bis Rue d'Alembert, 02100 Saint-Quentin



Plan d'accès à l'infrastructure sportive

En voiture



En venant de Paris, suivre l'A1/A29, (Direction D1029, E44) puis continuer sur D1029 (Direction de St-Quentin).

En venant de Lille, suivre l'A1, A26/E17 (Direction D1029, E44), puis prendre la sortie n°10 et quitter A26/E17 (Direction Saint-Quentin Centre)

En train



Gare de St-Quentin, tout départ au Nord de Paris pourra avoir un trajet direct, autrement, Un passage par Paris est obligatoire.

Réseau BUS "PASTEL" Saint-Quentin

A la gare, prendre le "L1" à Pont Supérieur en direction de "EUROPE"

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

PROGRAMME DU MARDI 26 MARS 2024 : ACCUEIL

- **17H00 - 20H :** Accueil des participants
 - Présentation OBLIGATOIRE de la licence FFSU et de la carte étudiant 2023- 2024
 - Distribution des tickets repas
 - **Confirmation des inscriptions à la compétition par équipes jusqu'à 19h**

PROGRAMME DU MERCREDI 27 MARS 2024 :

- **7H00 :** Ouverture de la salle pour l'échauffement
- **8H00 :** Début de la compétition par équipes
- **13H30-16h00 :** **Confirmation des inscriptions en Simple et Double pour le CFU Individuel**
- **18H30 :** Fin de la compétition par équipes
- **19H00 :** Cérémonie protocolaire
- **20H00 :** Repas Convivialité

PROGRAMME DU JEUDI 28 MARS 2024 :

- **7H00 :** Ouverture de la salle pour l'échauffement
- **8H00 :** Début de la compétition individuelle
- **17H30 :** Fin de la compétition individuelle
- **18H00 :** Cérémonie protocolaire
- **18H30 :** Fin du CFU.



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE TENNIS DE TABLE

SAINT-QUENTIN - 27-28 MARS 2024

REGLEMENT SPORTIF

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

Composition d'équipe

- Les joueurs et les joueuses d'une équipe doivent faire partie d'une même A.S. Seules les équipes HandiU pourront être des équipes de ville ou de site (académie).
- Si une équipe comporte un étudiant en situation de handicap, les règles adaptées au handicap seront utilisées.
- Chaque équipe doit comprendre obligatoirement 2 joueurs et 1 joueuse ou 1 joueur et 2 joueuses. (préciser l'identité du/des remplaçant.es dans « Notes » sur Sport-U Licences).
- Pour les remplaçants, il est possible d'incorporer un joueur ou une joueuse à la condition de le(s) inscrire sur la liste type et dont le classement est inférieur aux trois titulaires.
- Le capitaine peut faire figurer sur la feuille de rencontre les joueurs qu'il souhaite, mais choisit obligatoirement dans la liste type.
- Les joueurs devront se présenter avec une tenue identique (sauf de couleur blanche) conforme aux règles du jeu officielles du tennis de table.

Pointage des présences

- La liste type des joueurs composant l'équipe et les licences FF Sport U doivent être remises avant 19h00, la veille de l'épreuve. En cas de force majeure, il est impératif de contacter Marc ALBERS au 06.49.98.84.37 ou malbers@sport-u.com, avant 19h00 : sans nouvelles, l'équipe est déclarée forfait.

L'ordre des parties

Chaque rencontre comprend 5 parties disputées dans l'ordre suivant en fonction de la composition des équipes

- Rencontres entre 2 équipes composées de 2 joueurs et d'une joueuse : 1er Simple Messieurs (SM), Simple Dames (SD), 2ème Simple Messieurs (SM), Double Mixte (DX) et Double Messieurs (DM).
- Rencontres entre 2 équipes composées de 2 joueuses et d'un joueur : 1er Simple Dames (SD), 2ème Simple Dames (SD), Simple Messieurs (SM), Double Dames (DD) et Double Mixte (DX).
- Rencontres entre 2 équipes composées d'une part de 2 joueurs et d'une joueuse et d'autre part de 2 joueuses et d'un joueur : 1er Simple Messieurs (SM), 2ème Simple

**CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE
DE TENNIS DE TABLE
SAINT-QUENTIN - 27-28 MARS 2024**

Mixte (SX), Simple Dames (SD), Double Messieurs (DM) contre Double Dames (DD) et Double Mixte (DX).

Déroulement d'une rencontre

- Les équipes sont réparties, dans la mesure du possible, en 8 poules de 3 ou 4.
- Le placement des équipes dans les poules est effectué en tenant compte du total des points des trois meilleurs classés (2M-1D ou 2D-1M).
- Les Ligues devront obligatoirement indiquer sur la structure, le classement et les points F.F.T.T. du dernier classement officiel publié.

Classement en poule : Le classement dans une poule est réalisé dans l'ordre décroissant du nombre de victoires ;

Lorsque deux équipes terminent à égalité de victoire, elles sont départagées par le résultat de la rencontre les ayant opposées ; Lorsque plusieurs équipes terminent à égalité de victoires, il est établi un classement entre les ex-æquo portant sur les résultats des parties les ayant opposées en faisant le quotient des points gagnés par les points perdus ; En cas d'égalité persistante, un tirage au sort sera effectué.

A l'issue des poules, toutes les équipes sont incorporées dans un tableau avec classement intégral complet :

Les 1ères et les 2èmes dans un même tableau par tirage au sort classique :

- Les 1ères par tirage au sort (règle FFTT) ;
- Les 2èmes par tirage au sort dans l'autre demi-tableau de leur premier respectif ;
- Les 3èmes et les 4èmes dans un autre tableau :
- Les 3èmes tirées au sort pour les premières places de ce tableau ;
- Les 4èmes par tirage au sort dans l'autre demi-tableau de leur troisième respectif.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

Il comprend :

- 2 épreuves de Simples : Messieurs (SM) et Dames (SD)
- 3 épreuves de Doubles : Messieurs (DM), Dames (DD) et Mixtes (DX)

Points communs aux cinq épreuves

Il appartient au juge-arbitre de prendre toutes les décisions finales après avoir pris l'avis des membres présents de la CMN.

Pour la bonne préparation des épreuves, tous les qualifiés d'office doivent confirmer leur participation en Simples et donner leur composition de Doubles au Juge-arbitre, au plus tard le 27 mars 2024 avant 16 h 00. (Le jour du championnat par équipes)



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE TENNIS DE TABLE

SAINT-QUENTIN - 27-28 MARS 2024

Passé ce délai, aucune confirmation ou inscription ne sera plus acceptée. Toutes les parties, en poules et dans les tableaux, se disputent au meilleur des 5 manches.

Les épreuves de Simples (Dames et Messieurs)

Qualification

Le champion de site (académie) est qualifié d'office quel que soit son niveau de jeu.

La Ligue FF Sport U peut demander une qualification directe exceptionnelle au championnat de France pour les joueurs numérotés de 1 à 150 (classement individuel officiel FFTT publié début janvier 2023).

La sélection pour le championnat de France tient compte du classement FFTT et du nombre de participants au championnat d'académie individuel.

Les joueurs.euses qualifié.e.s en championnat par équipes non qualifié(e)s en simple peuvent être repêché(e)s sur le lieu de l'épreuve en fonction des places disponibles.

Les championnats de France individuels comprennent au maximum 96 Messieurs et 48 Dames.

Déroulement de la compétition

Les joueurs.euses sont placés.e.s :

- Dans un premier temps dans des poules de 3 ou 4 joueurs(ses) en fonction des points individuels FFTT.

Si nécessaire, les joueur.euses ayant le plus de points seront qualifié(e)s directement pour le tableau final.

Dans un deuxième temps, dans un tableau final par élimination directe de la manière suivante :

- Les 1ers des poules 1 et 2 sont placés aux numéros 1 et 2 du tableau, les 1ers des poules 3 et 4 sont tirés au sort pour les places 3 ou 4, les 1ers des poules 5 à 8 pour les places 5 à 8, les 1ers des poules 9 à 16 pour les places 9 à 16 (pour les Messieurs et les Dames) et les 1ers des poules 17 à 32 pour les places 17 à 32 (pour les Messieurs).

- Les 2èmes de poule sont tirés au sort pour les places de 17 à 32 pour les Dames et 33 à 64 pour les Messieurs mais placés dans l'autre ½ tableau de leur 1er de poule respectif.



**CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE
DE TENNIS DE TABLE**
SAINT-QUENTIN - 27-28 MARS 2024

- Les 3èmes de chaque poule ont terminé la compétition.

Le tirage au sort de ce placement dans le tableau final sera effectué à l'issue des poules par le Juge-Arbitre. Les places 3 et 4 seront jouées pour les simples. (Le podium concernera les trois premières places).



Les épreuves de double : (Dames, Messieurs et Mixtes)

Qualification :

- Ne peuvent participer aux doubles que les joueurs.euses qualifié.es pour les simples (d'office ou repêché(e)s à la suite des épreuves par équipes).
- Les joueurs.euses qui ne disputent pas les poules qualificatives des simples (sauf les éventuels qualifiés directement pour le tableau final) sont disqualifié.e.s pour le tableau de doubles auquel ils devaient participer.
- Selon le nombre d'engagés, les messieurs et/ou les dames auront la possibilité de participer à 2 doubles (DX et DM ou DX et DD)
- Les joueurs.euses composant une paire (DX, DM) doivent faire partie de la même association sportive.

Les doubles dames peuvent être constituées de joueuses issues d'A.S. et d'académies différentes. La constitution des paires s'effectue de la manière suivante : dès lors qu'une joueuse n'a pas de partenaire au sein de son AS, elle pourra faire équipe avec une joueuse d'une autre académie mais de la même Ligue. Seules les équipes d'A.S. pourront bénéficier des points attribués au challenge national.

- Les inscriptions se font sur place en respectant les conditions indiquées dans les points communs.

Déroulement de la compétition

Les trois épreuves sont organisées sous forme d'un tableau par élimination directe. Le placement des paires dans chacun des tableaux est effectué en tenant compte du total des points des joueurs.euses la composant

RESTAURATION

A retourner impérativement par mail avant le **lundi 18 mars 2024** à amiens@sport-u.com

Formule journée (16€) :

- 1 café
- 3 boissons
- 2 sandwichs ou croques
- 1 crêpe ou une barre chocolatée

Buvette sur place

Repas du soir (17€)

- Restaurant chinois à volonté avec Wok et Burger/Frite

Association :

Ligue :

Nom du responsable :

TEL :

Email :

	Nombre		TOTAL
Formule journée 27/03/2024		X 16€	
Repas du soir 27/03/2024		X 17€	
Formule journée 28/03/2024		X16€	

Paiement : par virement sur le compte : FR76 1870 6000 0072 1545 3827 381
 AGRIFRPP887 Merci de préciser l'intitulé du virement : **Nom de l'AS + CFU Tennis de table** et de nous confirmer la date du virement.

Les réservations des repas dont le paiement n'est pas effectif au lundi 18 mars ne seront pas validées



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE TENNIS DE TABLE

SAINT-QUENTIN - 27-28 MARS 2024

HEBERGEMENT

Hôtel	n° de téléphone	mail	Prix	Distance CFU
B&B Hôtel St-Quentin			1 chambre simple ou double (1 grand lit ou 2 lits simples) : 65€/nuit Chambre triple (3 lits individuels) : 72€/nuit	4,6 km
Hôtel première classe	03 23 64 21 72	stquentin@premiereclasse.fr	1 chambre 1-2 personnes tarif flexible 55,27€/nuit 1 chambre 3 personnes tarif flexible 70,09€/nuit	5 km
Brit Hôtel	03 23 65 71 45	saintquentin@brithotel.fr	Chambre standard lits jumeaux 56,65€/nuit Chambre supérieure (5 pers. max) offre flexible 108,15€/nuit	5km
Hôtel Campanil	03 23 67 91 22	stquentin@campanile.fr	1 chambre 2 pers, tarif flexible : 82,98€/nuit	4,6 km
Ibis Budget			1 chambre TRIPLE (lit double + lit superposé): 63,54€/nuit	3,6 km

FICHE DE CONFIRMATION D'ENGAGEMENT

Les formulaires sont **téléchargeables en version .doc** sur le site internet www.sport-u.com.

FICHE D'ENGAGEMENT EQUIPES

A retourner au plus tard le lundi 18 mars 2024 à amiens@sport-u.com.

AS :

Académie :

NOM : Prénom :
(Responsable d'AS)

Téléphone (portable) : Email :

NOMS - Prénoms		Genre	N°Licence FF Sport U	N°Licence FFTT	Clst FFTT	Pts FFTT
Titulaires	1					
	2					
	3					
Remplaçants	4					
	5					

NOMS - Prénoms		Genre	N°Licence FF Sport U	N°Licence FFTT	Clst FFTT	Pts FFTT
Titulaires	1					
	2					
	3					
Remplaçants	4					
	5					

FICHE D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

A retourner au plus tard le lundi 18 mars 2024 à amiens@sport-u.com .

AS :

Académie :

NOM : Prénom :

(Responsable d'AS)

Téléphone (portable) : Email :

NOMS - Prénoms	Genre	N°Licence FF Sport U	N°Licence FFTT	Clst FFTT	Pts FFTT

COACH NOMS - Prénoms	Genre	N°Licence FF Sport U

FICHE D'ENGAGEMENT A LA CONDUITE SPORTIVE

Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, **je m'engage pour toute la durée des championnats** rappelés ci-dessus à :

- 1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires que des arbitres, de mes adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2- Serrer la main des adversaires et de l'arbitre avant et après le match, donner une bonne image de mon association sportive et de mon université et défendre les intérêts de mon association sportive et non les miens.
- 3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit) et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit
- 4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5- Être maître de moi dans n'importe quelles circonstances (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6- Être modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7- Être informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable) et me tenir éloigné d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8- Respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel je me trouve (stade, gymnase, hébergement, etc.)
- 9- Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

J'ai été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et j'en accepte le principe. Je suis conscient du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.

COMMUNICATION

Les meilleurs moments du Championnats seront à suivre sur les réseaux sociaux de la Ligue :

- Instagram : [ffsu_amiens](#)
- Facebook : [Ligue Hauts de France FFSU – Amiens](#)
- TikTok : [ffsu.amiens](#)

On compte sur vous pour partager votre aventure FFSU en nous identifiant !



DROIT A L'IMAGE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, **le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.**

Le candidat participant consent également à ce que **son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés** et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaires et cela sans limitation de durée. **Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.**